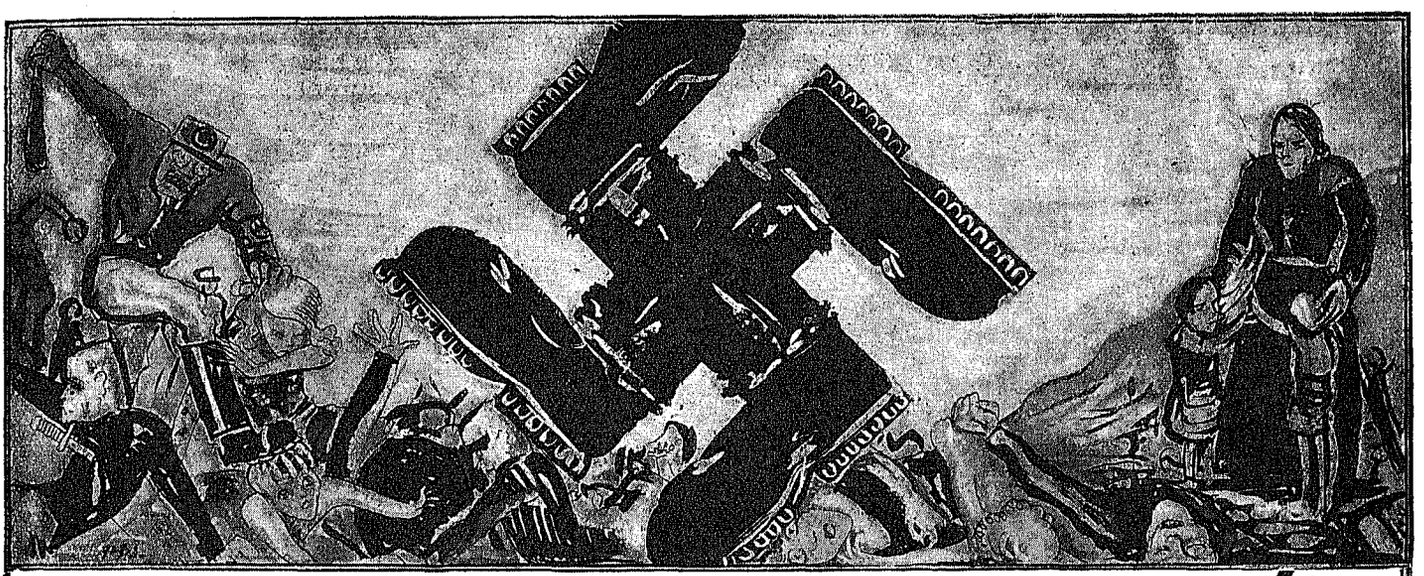

SOUS LA CROIX GAMMÉE

N° 19. AMSTERDAM.

Le premier mai des jaunes.

(I.T.F.) Lors des élections pour les "conseils de confiance" les ouvriers de la majorité des entreprises allemandes se sont prononcés contre les listes des nationaux-socialistes. Lorsque après cela, les travailleurs apprirent qu'aucun salaire ne serait payé le premier mai, il fallait compter avec la possibilité d'un mouvement de résistance passive. Poussé par la crainte d'un sabotage de la célébration du premier mai, le gouvernement ordonna aux employeurs de payer le salaire du premier mai. Les employeurs obéirent en ronchonnant, car (ainsi que le déclara le 1er mai la Deutsche Bergwerks-Zeitung, organe de l'industrie lourde), la "contre-partie idéale"de la fête du premier mai jaune, "contrebalance largement les dépenses."

Les fêtes célébrées à Berlin ont donné une illustration frappante de ce que c'est que le Troisième Reich. A la tête des cortèges marchait la Reichswehr, venaient ensuite la police spéciale de Göring (spéciale, c'est-à-dire pour torturer les prisonniers politiques), les hommes du service du travail obligatoire, l'organisation jaune des "Unions civiques" et alors seulement, sous la surveillance de Nazis armés de revolvers et de poignards, les ouvriers.

Les ouvriers devaient faire le rassemblement devant les entreprises et les "Conseils de confiance" prêtaient serment de placer l'intérêt de l'employeur au-dessus de l'intérêt de la communauté. ("Nous jurons... de ne servir que l'intérêt de notre entreprise et (alors seulement!)de la communauté"). Afin que les ouvriers ne quittent pas les démonstrations en dépit de la surveillance sévère, on a délivré aux ouvriers des cartes de contrôle numérotées qui devaient être remises sur le lieu de rassemblement.

Les employeurs ont passé la revue de "leur" personnel. Certains marchaient en tête du groupe tels des officiers, d'autres toutefois, se sont fait délivrer par leur médecin un certificat comme quoi ils souffraient "des pieds" et ont assisté à la revue sur la tribune(où les places les moins chères coûtaient 2 marks 50!) Ils ne voulaient pas marcher avec les ouvriers. Hitler connaissait l'état d'esprit des ouvriers. Les rues qu'il devait traverser en auto étaient barrées par 24.000 hommes des troupes d'assaut. Des lignées épaisses de S.S. et de policiers casqués d'acier le protégaient contre"l'amour du peuple." Le 30 avril la police avait organisé dans toute la Prusse une razzia à la recherche de tracts illégaux; elle n'a trouvé que fort peu de chose. Toutes les troupes de police avaient été consignées. Malgré cela, Hitler n'a pas osé faire la moindre allusion à la loi " sur l'ordonnance du travail national". Il craignait que sinon la T.S.F. divulgue à travers tout le pays les protestations des travailleurs, donnant ainsi une impulsion formidable au mouvement qui, aujourd'hui encore illégal, chassera un jour les dictateurs bruns.

La capitulation de Hitler devant la grande industrie.

(I.T.F.) Au début de 1932 Adolf Hitler était allé mendier dans les Cercles des industriels et des banquiers pour avoir l'argent pour le parti national-socialiste. Il leur promit des millions de subvention, l'anéantissement des organisations ouvrières et le droit à une réduction illimitée des salaires. Il leur promit "la souveraineté dans l'économie" s'ils lui payaient ses mercenaires bruns....et il reçut l'argent.

En avril 1934, il envoya le Dr. Ley rendre visite aux bailleurs de fonds du parti nazi. Pendant quinze jours, l'embassadeur de Hitler voyagea d'un Club ou d'un Cercle à l'autre, afin de rendre des comptes sur l'activité passée et de promettre qu'à l'avenir aussi, les nationaux-socialistes gouverneraient l'esprit des employeurs. Le Dr. Ley commença sa tournée à Dusseldorf, le 13 avril, par une conférence à laquelle avaient été invités 900 industriels de la Ruhr. Il fut récompensé par les "applaudissements chaleureux" de l'assistance. Ensuite il se rendit au château du roi des munitions Krupp, où dans une réunion non publique "avec 20 chefs économiques de premier plan" il renouvela l'alliance entre les nationaux-socialistes et le grand capital.

D'après un communiqué spécial de source nazie, le Dr. Ley a prié les chefs de l'industrie lourde de fournir leur aide dans la répression des masses nationales-socialistes déçues:" Amener un nouvel ordre spécial était jusqu'à présent notre tâche; dorénavant, Messieurs, ce sera aussi la vôtre." Ce n'est que grâce à cette alliance, ainsi déclara-t-il aux barons d'industrie que "la direction des affaires économiques telle que vous et nous la concevons" pourra être réalisée. En contre-partie les contrats d'entreprise disparaîtront même dans un temps assez proche et ainsi il sera impossible d'exercer jusqu'au dernier contrôle sur les salaires. Pour les salariés la "parole d'honnête-homme" de l'exploiteur aura plus de valeur que "tous les contrats". Ce ne sont là que des projets d'avenir mais le Dr. Ley a promis que dès à présent les Commissaires du travail chargés du contrôle des salaires "n'entreraient en action que dans les cas les plus urgents; en général les employeurs pourront librement arrêter les salaires.

Attentivement, les Krupp, les Thyssen etc. ont écouté l'exposé du Dr. Ley. Krupp remercie en leur nom avec une "joyeuse satisfaction". Alors cependant Fritz Thyssen se lève et formule les revendications des seigneurs du Troisième Reich. Ses paroles sont notées mot à mot par le Dr. Ley. Il paraît que la réponse du Dr. Ley a été de nature à satisfaire les grands chefs économiques car "tous viennent spontanément lui serrer la main".

On ignore encore les détails de ce que demanda M. Thyssen, de ce que le Dr. Ley promit au nom de Hitler, mais les travailleurs remarqueront bientôt les conséquences de cette conférence secrète. En effet, les vingt industriels dans le château du roi des canons, les banquiers à Berlin, Cologne et Hambourg sont les vrais dominateurs du Troisième Reich. C'est le grand capital qui règne et en son nom seulement, les nationaux-socialistes gouvernent un peuple réduit à l'esclavage.

Les "profiteurs".

(I.T.F.) Le programme,-"Nous réclamons la suppression absolue de tous les bénéfices de guerre" (Point 12 du programme "inaltérable" du parti national-socialiste).

La propagande ."La Bataille du Travail a été déclenchée contre la misère et cette guerre est régie par ses propres lois. Dans la guerre contre la misère, il ne faut pas que chacun fasse ce que bon lui semble. Nous n'admettons pas que surgisse, comme au temps de la guerre mondiale, une nouvelle catégorie de profiteurs." (Le Dr. Goebbels, ministre de la Propagande, dans un discours fait le 26 avril 1934, à Dusseldorf).

La réalité. "A la suite du fléchissement des frais de l'industrie, la possibilité existerait ou bien de baisser les prix ou bien de majorer les salaires. Dans l'intérêt toutefois, du financement des Batailles du Travail de l'Etat aussi bien que de l'industrie privée, on laisse

à l'industrie ses bénéfices.". (Le "Wirtschaftsdienst" du 30 mars 1934)

"Le plus grand geste d'Adolf Hitler": réduction des salaires.

(I.T.F.) Les entrepreneurs en bâtiment ont reçu jusqu'à présent de la dictature hitlérienne 900 millions de marks en subventions. Ils ont réussi à part cela à relever encore sensiblement leurs bénéfices par une réduction des salaires des ouvriers du bâtiment, privés de la protection syndicale. Les salaires horaires bruts des maçons ont été diminués pendant la première année de gouvernement nazi :

à Cologne	de 113 pf.	en 1932	à 87 pf.	en février	1934,	soit de	22%
à Munich	" 115 "	" "	" 95	" "	"	" "	17%
à Breslau	" 106 "	" "	" 89	" "	"	" "	16%
à Hambourg	" 128 "	" "	" 110	" "	"	" "	14%
à Berlin	" 126 "	" "	" 108	" "	"	" "	14%

Dans le numéro du 1er mai de l'organe central du Front allemand du Travail, Ludwig Brucker, le chef de la Commission pour les affaires sociales de la direction centrale des cellules d'entreprise nationales-socialistes ment effrontément :" Ce fut le plus grand geste d'Adolf Hitler dans le domaine social, qu'il a catégoriquement mis un terme aux pratiques de réduction des salaires". Pendant la première année de dictature hitlérienne néanmoins, les salaires des ouvriers du bâtiment ont à subir une baisse de 22% et à partir du 1er mai précisément, les employeurs ont la possibilité de diminuer davantage encore au moyen des contrats d'entreprise, les salaires déjà diminués de manière inouïe par la domination nazie. Les nationaux-socialistes réduisent les salaires de famine des ouvriers; les employeurs par contre touchent des millions du trésor public. C'est là la réalité de tous les jours dans la "communauté populaire" nazie et c'est à cela que revient "le plus grand geste social d'Adolf Hitler".

La loi d'exception pour le personnel des services publics.

(I.T.F.) Les ouvriers et employés des administrations et services publics ont été assujettis, en vertu de la loi du 23 mars 1934 "sur l'ordonnance du travail dans les entreprises et administrations publiques", à partir du 1er mai à une loi d'exception qui les prive de leurs droits davantage encore que les ouvriers et employés de l'industrie privée. La direction d'une entreprise ou administration publique allemande s'occupe et décide de toutes les questions intéressant les ouvriers et employés, même dans une vaste mesure celles touchant leur vie privée. On exige en effet des ouvriers et employés des services publics que dans leur vie privée, ils remplissent " de manière exemplaire leur devoir" au service de la dictature nationale-socialiste. Les conseils de confiance ont pour tâche de veiller à ce que ce devoir soit bien rempli (article 4). Le premier dénonciateur venu peut dénoncer les ouvriers pour avoir négligé ce devoir.

Les conseils de confiance, désignés par les chefs d'entreprise qui, le 1er mai, sont venus définitivement remplacer les conseils d'entreprise, ont encore moins à dire dans les services publics que dans l'industrie privée. Il n'est même pas nécessaire que le chef de l'entreprise leur communique "les renseignements nécessaires pour l'exécution de leur mandat"; il n'a pas non plus besoin de les entendre avant d'infliger une amende à un des membres du personnel. Dans les services publics, il y a en outre pour les conseils de confiance, encore moins de protection contre les renvois arbitraires que dans l'industrie privée. Ils n'ont même pas le droit de faire appel au Commissaire du travail. Au lieu de cela, le conseil de confiance se trouve sous le contrôle d'un commissaire spécial et dans certaines administrations publiques autonomes, il n'y a plus du tout de conseils de confiance.

Le chef d'une entreprise publique peut, s'il le désire, établir un contrat du travail; les employeurs dans l'industrie privée sont obligés de le faire. Dans les services publics il n'est nécessaire de spécifier ni les heures de travail, ni le système de la rétribution, ni les conditions dans lesquelles on prononce des renvois ou inflige des amendes. Les autorités nomment des commissaires spéciaux qui veillent à ce que les conditions de travail et de salaire

dans les services publics allemands, autrefois exemplaires, soient ravalées au niveau désiré par les exploiteurs de l'industrie privée.

La loi s'applique aux ouvriers et employés de toutes les entreprises exploitées en régie directe ou dépendantes de celles-ci. Pour les équipages de la navigation maritime intérieure et aérienne, des dispositions plus rigoureuses encore sont prévues, mais jusqu'à présent les armateurs n'ont pas encore pu se mettre d'accord à ce sujet. Reste à savoir jusqu'à quel point ils oseront priver leurs salariés de leurs droits.

La loi ne pourra être appliquée que jusqu'au point où les travailleurs voudront bien le tolérer et il ne faut pas sous-estimer la résistance qui ne manquera pas de se faire valoir. Le chef de la section corporative nationale "communications et services publics" qualifie, il est vrai, la loi de "réalisation de l'ardent désir" des travailleurs, mais il s'excuse d'avance en disant : " Nous, nationaux-socialistes ne pouvons pas faire sortir de terre des paradis". Ce bredouillement n'était pas nécessaire. Les travailleurs allemands savent que les Nazis ont promis des paradis mais ont créé des camps de concentration et des lois de servage.

Dumping national-socialiste.

(I.T.F.) Par la baisse des devises de plusieurs pays et par le boycottage des milieux antifascistes, les exportations allemandes ont tellement baissé que leur excédent n'est plus suffisant pour l'acquisition des matières premières nécessaires à l'industrie allemande. Les exportations supplémentaires réalisées par l'octroi d'avantages spéciaux, ne procurent pas de produits en devises étrangères. La loi sur l'ordonnance du travail national donne, il est vrai, le droit aux industriels de réduire les salaires dans leurs entreprises afin de pouvoir faire face à la concurrence étrangère. En plus de cela cependant, le "Völkische Beobachter" du 26 avril 1934 réclame la perception d'une taxe de 2 à 2½ % sur le total du débit intérieur de la production industrielle " pour favoriser les exportations. L'application de cette proposition signifierait une hausse des prix de centaines de millions, réalisée surtout aux dépens des classes laborieuses.